

Image not found or type unknown



## Recours non paiement de salaire

Par **izahh**, le **27/07/2009** à **09:27**

Bonjour, rnAvoir la rupture le 16 juin 2009 de mon employeur d'une période d'essai d'un cdi commencé le 18 mai 2009, mon employeur ne m'a pas payé mon salaire de mai, puis le solde tout de compte de juin. J'ai effectué un référé aux prudhommes dont l'audience aura lieu le 21 aout 2009. Je voudrais savoir si j'ai un autre recours entre temps car je n'ai aucun droit assedic (l'employeur ne m'ayant pas remis de fiche assedic), je n'ai donc plus de revenu depuis.rnMerci pour votre réponse.